

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 Septembre 2019

<p>DÉLIBÉRATION N°2019-CA09-03 CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL</p>

L'an deux mille dix-neuf, le 19 septembre à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni en salle 2, située dans la Pyramide à l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE, Avenue René Cassin, 97490 Sainte-Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent PAYET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Vincent PAYET, Alain ABADIE, Olivier RIVIÈRE,

Membres suppléants avec voix délibérative :

Nathalie NOEL

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant du Président de Région :

Jean-Pierre POTHIER (Directeur de la Direction de l'Innovation et du Développement Numérique)

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires:

Dominique FOURNEL

Nombre de membres en exercice : 4

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2019-CA09-03_Changement de Siège Social,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De déménager le siège social de la Réunion THD dans l'immeuble Emile Hugot, 1 rue Emile Hugot, 97490 Sainte Clotilde.

ARTICLE 2 : D'autoriser le Directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président de la Régie Réunion THD



Vincent PAYET

